

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 1/2

26bis, rue de Saint-Petersbourg - 75800 PARIS Cedex 08

Pour vous informer : INPI Direct 0 820 210 211

Pour déposer par télécopie : 33 (0)1 53 04 52 65

Confirmation d'un dépôt par télécopie

Vos références pour ce dossier :

MA 482 - 08 09

Réservé à l'INPI

N° NATIONAL
(à rappeler dans toute correspondance)

DATE ET LIEU DE DEPÔT

1 NOM ET ADRESSE DU DEPOSANT OU DU MANDATAIRE
À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSEE

2 **DEPOSANT(S)** Énoncer dans l'ordre : nom (à souligner) et prénoms
ou dénomination ou raison sociale et forme juridique ; domicile ou siège

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite»

n° SIREN

3 **MODÈLE DE LA MARQUE** (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)

5 **PRODUITS ET SERVICES**

6 **CLASSE(S)**

4 **BRÈVE DESCRIPTION DE LA MARQUE ET DE SES COULEURS :**

- Marque sonore comportant un hologramme
- tridimensionnelle déposée en couleurs
- Autres caractéristiques de la marque (le cas échéant TRADUCTION,
TRANSLITTÉRATION)

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite»

7 **DEPOT EFFECTUE EN MEME TEMPS QUE LA DECLARATION DE
RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE N° :**

8 **DEMANDE DIVISIONNAIRE**

Date de dépôt de la demande initiale :

N° national :

DEMANDE D'ENREGISTREMENT 2/2

Vos références pour ce dossier :

Réservé à l'INPI

N° NATIONAL

(à rappeler dans toute correspondance)

DATE ET LIEU DE DÉPÔT

9 **MARQUE COLLECTIVE DE CERTIFICATION**

- Date d'agrément

de l'organisme certificateur : | | | | | | | | | |

10 **PRIORITÉ REVENDIQUÉE**

Pays, date et n° de dépôt :

11 **SIGNATURE DU DEPOSANT OU DU MANDATAIRE**

(nom et qualité du signataire)

AIDE-MÉMOIRE RELATIF AUX PIÈCES À DÉPOSER

- La présente demande d'enregistrement éventuellement accompagnée de pages « suite », l'ensemble étant à fournir en 5 exemplaires.
- Les imprimés doivent être remplis à l'encre noire en lettres capitales.
- La justification du paiement des redevances.
- **S'il est constitué un mandataire qui n'est ni conseil en propriété industrielle, ni avocat** : le pouvoir ou, en cas de pouvoir permanent, la copie de ce dernier rappelant son numéro d'enregistrement à l'INPI.
- **Si une priorité est revendiquée** : la copie officielle du dépôt antérieur, et, le cas échéant, la justification du droit de revendiquer la priorité ; s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction.
- **Si le déposant est un étranger ni domicilié ni établi en France, et s'il n'en est pas dispensé par convention internationale** : la justification du dépôt régulier de la marque ou de son enregistrement dans le pays de son domicile ou de son établissement, et la justification de la réciprocité de protection accordée par ce pays aux marques françaises ; s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction.
- **Si le caractère distinctif a été acquis par l'usage** : la justification de cet usage.
- **S'il s'agit d'une marque collective de certification** : le règlement d'usage et la justification d'agrément de l'organisme certificateur (pièce à fournir en 10 exemplaires).
- **ATTENTION** : Si le dépôt est effectué par télécopie, il y a lieu d'acquitter, la redevance supplémentaire de régularisation.